



Bail commercial et augmentation du loyer.

Par **LE VERT**, le **29/05/2017** à **07:52**

Bonjour,

Je souhaiterais l'avis du forum concernant ce problème.

Je suis propriétaire d'un local commercial situé en pleine

ville qui est en location suivant un bail de 9 ans qui arrive à expiration le 31/05/2017.

Le loyer est manifestement sous-évalué comparativement à d'autres locaux commerciaux identiques situés au même endroit mais le locataire refuse toute augmentation du loyer en dehors de la très petite augmentation liée à l'indice du coût de construction.

Que puis-je faire pour faire valoir mes droits ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **29/05/2017** à **08:11**

Bonjour,

Vous donnez congé à votre locataire, mais en respectant strictement le délai prévu au contrat. Cette signification sera faite par un huissier de justice afin qu'il y ait date certaine de remise de ce congé.